



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 5100077

N/REF : 6/10/2025 8H42 C:001373 I:36835

V/Email reçu le Lundi 06/10/2025 à 8H42

SELON DEVIS N° 5090034

DE PORTU IMMOBILIER

**23 BD DE CIMIEZ
06000 NICE**

IMMEUBLE : L'EQUILIBRE B
2247 Ch Du Col De l'Olivier
L'Equilibre B La Saoga
06670 ST BLAISE

Saint-Jeannet, le 13 Octobre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : M.MORA : 06.51.71.14.63 - APPT B20

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5090034 du 19/09/2025 d'un montant de

Donneur d'ordre : _ Syndic

CURAGE HYDRODYNAMIQUE DE LA COLONNE VERTICALE EP A PARTIR DU REGARD AU SOL
EXTRACTION DES DÉCHETS DE CURAGE
DÉPOSE DE LA COLONNE EP SUSPENDUE AU DESSUS DE LA TERRASSE
REFECTION DE LA COLONNE JUSQU'A LA BOITE A EAU DE RACCORDEMENT A
L'ÉVACUATION DE LA TERRASSE DU 1ER ETG
NETTOYAGE DES ZONES TRAITÉES
REPLI DU CHANTIER
ÉVACUATION DES DÉCHETS EN CENTRE AGRÉÉ

LE 10/10/2025

TENTATIVE DE DÉGORGEMENT HYDRODYNAMIQUE LA COLONNE EP.
APRES ÉCHEC DE PLUSIEURS TENTATIVES DE DÉGORGEMENT HYDRODYNAMIQUE,
RECHERCHE APPROFONDIE DU POINT DE BLOCAGE.
DÉMONTAGE DE LA COLONNE VERTICALE EP PASSANT EN FAÇADE.
APRES DÉMONTAGE IL S'AVERE QUE LA COLONNE EP ARRIVE DIRECTEMENT DANS LA
TERRE. IL N'Y A PAS DE CONNEXION ENTRE CETTE COLONNE ET LE REGARD EP SE
TROUVANT JUSTE A CÔTÉ.
NOUS RECOMMANDONS DE FAIRE RACCORDER CETTE DESCENTE EP AU RÉSEAU EP
EXISTANT. MODIFICATION A PARTIR DE LA BOÎTE DU RÉSEAU AFIN DE NE PLUS
PASSER PAR CETTE DESCENTE EP.
POSE D'UN BOUCHON SUR LA COLONNE EP.

OBSERVATIONS : CH TT Email envoyé le 19/09/25 à 15H58 _ Syndic



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 5100077

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	400,00	400,00
TOTAL H.T.			400,00
T.V.A. a 10,00%			40,00
TOTAL T.T.C.En EURO			<u>440,00</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN